

EXCO SOCODEC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Dijon
51 avenue Françoise Giroud
Parc Valmy
21066 DIJON CEDEX

DELOITTE & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de
Versailles
Immeuble Higashi
106, cours Charlemagne
69002 LYON

ONCODESIGN

Société Anonyme

20 rue Jean Mazen
21000 DIJON

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

ONCODESIGN

Société Anonyme

20 rue Jean Mazen

21000 DIJON

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société ONCODESIGN,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ONCODESIGN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice :

- La note 9.2.3 de l'annexe aux comptes consolidés intitulée « Ecarts d'acquisition » expose les règles et méthodes comptables relatives au traitement des écarts d'acquisition. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de traitement des écarts d'acquisition négatifs et nous nous sommes assurés que la note 10.1 de l'annexe aux comptes consolidés fournie une information appropriée.
- Comme indiqué dans la note 9.3.13 de l'annexe aux comptes consolidés intitulée « Reconnaissance du chiffre d'affaires », votre société comptabilise le résultat de ses contrats à long-terme selon la méthode de l'avancement sur la base des meilleures estimations disponibles des résultats à terminaison. Nous avons revu les hypothèses retenues et les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

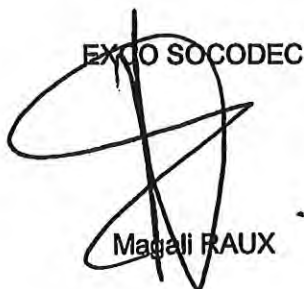
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

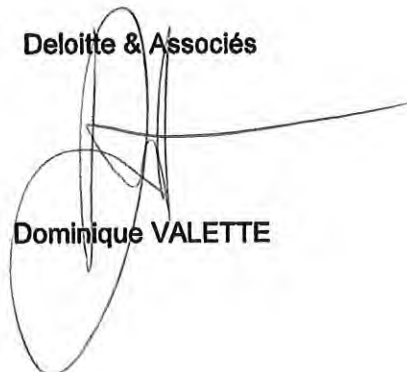
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

A Lyon et Dijon, le 30 avril 2019
Les commissaires aux comptes

EXCO SOCODEC

Magali RAUX

Deloitte & Associés

Dominique VALETTE

1 Le bilan consolidé

(K€)	2018.12			2017.12	
	Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes	
Ecarts d'acquisition	2 884	(198)	2 686	2 476	NOTE 10.1
Immobilisations incorporelles	1 985	(988)	979	572	NOTE 10.2
Immobilisations corporelles	20 233	(7 958)	12 275	13 207	NOTE 10.3
Immobilisations financières	213	-	213	343	NOTES 10.4 & 10.5
Total Actif Immobilisé	25 295	(9 142)	16 153	16 598	
Stocks et en-cours	975	(59)	916	599	NOTE 10.6
Clients et comptes rattachés	6 716	(384)	6 352	8 693	NOTE 10.7
Autres créances et comptes de régularisation	6 086	-	6 086	5 774	NOTE 10.8
Disponibilités	10 088	-	10 088	11 537	NOTE 10.11
Total Actif	49 158	(9 665)	39 594	43 201	

(K€)	2018.12.	2017.12
Capital	545	545
Primes liées au capital	17 692	17 692
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves	(10 291)	(5 290)
Réserves de conversion groupe	36	19
Autres réserves	(219)	(199)
Résultat de l'exercice	(3 150)	(5 001)
Ecart de conversion sur le résultat de l'exercice	0	(4)
Total Capitaux Propres	4 613	7 763
Intérêts hors groupe	(0)	-
Autres fonds propres	2 083	1 706
Provisions	6 162	7 480
Emprunts et dettes financières	13 391	13 310
Fournisseurs et comptes rattachés	3 841	4 053
Autres dettes et comptes de régularisation	9 504	8 879
Total Passif	39 594	43 201

2 Le compte de résultat consolidé

(K€)	2018.12	2017.12	
Chiffre d'affaires	20 087	14 305	NOTE 11.1
Autres revenus et produits d'exploitation	12 677	11 605	NOTE 11.2
Achats consommés et charges externes	(16 554)	(14 366)	NOTE 11.3
Autres charges d'exploitation	(467)	(161)	
Impôts et taxes	(1 008)	(1 305)	NOTE 11.4
Charges de personnel	(15 987)	(12 869)	NOTE 11.5
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	(2 563)	(1 571)	NOTE 11.6
Résultat d'exploitation	(3 814)	(4 361)	
Charges et produits financiers	(251)	(155)	NOTE 11.7
Résultat courant des sociétés intégrées	(4 065)	(4 516)	
Charges et produits exceptionnels	113	(1 164)	NOTE 11.8
Impôt sur les bénéfices	(1)	(256)	NOTE 11.9
Résultat net des entreprises intégrées	(3 952)	(5 937)	
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	(67)	
Reprises nettes d'écarts d'acquisition	802	1 002	
Résultat net de l'ensemble consolidé	(3 150)	(5 001)	
Résultat net (part du groupe)	(3 150)	(5 001)	
Résultat par action (en €/action)	(0,46)	(0,73)	
Résultat dilué par action (en €/action)	(0,46)	(0,73)	

3 Le tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie (K€)	2018.12	2017.12
Résultat net total des sociétés consolidées	(3 149)	(5 001)
Élimination des amortissements et provisions	1 201	524
Élimination de la variation des impôts différés	49	35
Élimination des plus ou moins values de cession	5	1 343
Élimination de la quote-part de résultat des mises en équivalent	-	67
Autres produits et charges sans incidence trésorerie	-	-
Total marge brute d'autofinancement	(1 895)	(3 032)
Variation des stocks liée à l'activité	(242)	(152)
Variation des provisions sur stocks	(23)	10
Variation des créances clients et autres débiteurs	2 486	(6 830)
Variation des provisions sur clients et autres débiteurs	(140)	(65)
Variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs	(247)	3 964
Variation du BFR lié à l'activité	1 834	7 426
Flux net généré par (affecté à) l'activité	(61)	(6 107)
Acquisition d'immobilisations	(2 662)	(4 160)
Avances Preneurs versées	-	-
Cession d'immobilisations	1 210	8
Incidence des variations de périmètre	(208)	-
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	(1 660)	(4 152)
Dividendes versés aux minoritaires	-	-
Augmentations (réductions) de capital	(0)	-
Subventions d'investissements reçues	-	-
Emissions d'emprunts	1 599	12 625
Remboursements d'emprunts	(1 390)	(601)
Variations des comptes courants	-	-
Cession (acq.) nette actions propres	34	(63)
Variation nette des concours bancaires	-	(3)
Flux net provenant du (affecté au) financement	242	11 957
Incidence de la variation des taux de change	15	(49)
Incidence des changements de principes comptables	(8)	-
Variation de trésorerie	(1 471)	1 649
Trésorerie d'ouverture (*)	11 537	9 888
Trésorerie de clôture (*)	10 066	11 537

(*) La trésorerie exprimée ici correspond à sa définition restrictive :

	2018.12	2017.12
+ Liquidités :	10 076	11 506
- Intérêts courus non échus	2	31
- Concours bancaires courants :	8	-
Trésorerie nette	10 066	11 537

4 Le tableau des variations des capitaux propres consolidés

En K€	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Autres réserves groupe			Total autres réserves	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part de groupe	Intérêts hors groupe	Total Capitaux propres
				Réserves de conversion groupe	Titres auto-contrôlés	Autres					
Situation à la clôture de l'exercice 2016.12	648	17 692	(5 891)	(20)	(138)	(4)	(160)	636	12 823	-	12 823
Affectation du résultat de l'exercice 2015.12	-	-	636	-	-	-	-	(636)	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de l'auto-contrôle	-	-	-	-	(63)	-	(63)	-	(63)	-	(63)
Changement de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des taux de change	-	-	-	40	-	-	40	-	40	-	40
Résultat 2017.12	-	-	-	-	-	-	-	(5 001)	(5 001)	-	(5 001)
Autres mouvements	-	-	(35)	-	-	-	-	-	(35)	-	(35)
Situation à la clôture de l'exercice 2017.12	648	17 692	(5 290)	19	(199)	(4)	(184)	(5 001)	7 763	-	7 763
Affectation du résultat de l'exercice 2017.12	-	-	(6 001)	-	-	-	-	6 001	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de l'auto-contrôle	-	-	-	-	(20)	-	(20)	-	(20)	-	(20)
Changement de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des taux de change	-	-	-	16	-	-	16	-	16	-	16
Résultat 2018.12	-	-	0	-	-	-	-	(3 150)	(3 150)	-	(3 150)
Autres mouvements	-	-	0	-	-	4	4	0	4	(0)	0
Situation à la clôture de l'exercice 2018.12	648	17 692	(10 291)	35	(219)	-	(180)	(3 150)	4 613	0	4 613

5 Faits marquants

L'année 2017 a propulsé Oncodesign au rang de Biopharma européenne spécialisée en Médecine de précision, 2018 conforte ce positionnement avec notamment la signature d'un premier contrat de service pluriannuel en Découverte intégrée, un rôle fédérateur dans la structuration de la filière de médecine de précision nationale, et des résultats positifs de Phase I pour le premier radiotracteur de la société dans le cancer du poumon.

5.1 Les événements clés de l'année 2018

- Novembre 2018** : Signature d'un partenariat de service entre Oncodesign et le laboratoire Galderma. Ce contrat de service pluriannuel vise principalement à concevoir et à découvrir de nouveaux candidats médicaments en dermatologie en collaboration étroite avec les équipes de recherche du laboratoire Galderma, en s'appuyant sur les capacités de validation du potentiel thérapeutique de nouvelles cibles moléculaires d'intérêt pour Galderma.

Ce partenariat est pour Galderma un pas important dans la mise en place de notre nouvelle stratégie de recherche basée sur une part importante d'externalisation et permet d'élargir leur capacité de conception et de création de nouveaux candidats médicaments.

Cette signature concrétise la nouvelle offre commerciale d'Oncodesign de service intégré de drug discovery de médicaments, mise en place notamment grâce à l'intégration réussie du Centre de Recherche Français Hyafil en 2017, pour mettre au point et sélectionner de nouveaux candidats médicaments.

- Septembre 2018** : Lancement du projet Hu-PreciMED (Human Precision MEDicine)

Les deux pôles de compétitivité franciliens Medicen Paris Region et Cap Digital annoncent la mobilisation de leur écosystème autour du projet Hu-PreciMED (Human Precision MEDicine)

Ce projet vise à structurer la filière industrielle de la médecine de précision en France. Initié conjointement par les groupes Oncodesign, Servier et Intersystems, le projet Hu-PreciMED mobilise d'ores et déjà 45 entreprises innovantes du numérique et du médical.

Il a pour objectif de rassembler tous les acteurs publics et privés travaillant dans le domaine de la médecine de précision et de les connecter efficacement aux données de santé des patients.

Au sein de ce projet, Oncodesign se concentrera sur la recherche et développement de nouveaux médicaments associés à l'utilisation de biomarqueurs.